

AVIS D'ÉLECTION

5 postes sont en élection au conseil d'administration d'ÉquiLibre

Afin d'aider les membres à prendre une décision éclairée, nous vous présentons les défis et objectifs qu'ÉquiLibre a identifiés pour les deux prochaines années, ainsi que les attentes envers les administrateur.trice.s.

🔗 Défis et objectifs

- Démontrer l'impact de l'organisme et trouver des façons de l'intensifier;
- Influencer les décideur.euse.s à prioriser l'image corporelle dans la prise de décision, les cadres de référence ministériels, les plans d'action et les priorités de financement;
- Poursuivre l'accroissement de la notoriété de l'organisme;
- Augmenter et diversifier les sources de financement de l'organisme en poursuivant, notamment, le développement des activités d'autofinancement.

🔗 Profils recherchés

Nous sommes à la recherche de candidat.e.s qui seront en mesure de relever les défis identifiés. Pour ce faire, nous recherchons des candidat.e.s ayant une ou plusieurs des expériences suivantes :

- Expérience pertinente pour soutenir l'organisme dans son processus de mesure d'impact;
- Expérience en plaidoyer auprès d'instances gouvernementales;
- Expérience en financement et/ou philanthropie auprès d'OBNL;
- Expérience pertinente pour soutenir l'organisme dans la diversification de ses sources de financement;
- Connaissance de l'organisme et de la thématique de l'image corporelle.

🔗 Attentes envers les administrateur.trice.s

- Les neuf personnes qui composent le conseil d'administration sont responsables d'administrer les affaires de l'organisme. Elles doivent superviser la mise en œuvre de la mission de l'organisation, préserver sa réputation et ses biens. Elles ont le devoir de gérer l'organisation honnêtement et en toute bonne foi, en plus de défendre ses intérêts.
- Le conseil d'administration se réunit un soir de semaine, de 18h à 20h30, aux six semaines. Les rencontres se tiennent en personne au bureau d'ÉquiLibre, à Montréal, mais il est possible d'y participer à distance.
- Les membres du conseil d'administration peuvent être appelés à s'impliquer en sous-comités pour travailler sur certains projets précis, selon leur expertise respective.

✈ Candidatures

La période de mise en candidature est du 8 au 20 novembre 2022. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation par courriel à roxanne.leonard@equilibre.ca. L'objet du courriel doit indiquer «**Candidature – Conseil d'administration d'ÉquiLibre**».

✈ Vote

Le vote se fera de façon électronique du 21 au 30 novembre 2022. Seuls les membres en règle à l'ouverture du scrutin seront habiles à voter. Un avis pour le vote sera envoyé le 14 novembre 2022 à tous les membres actifs en plus d'être publié sur le site internet d'ÉquiLibre. Les administrateur.trice.s élu.e.s seront annoncé.e.s lors de l'assemblée générale annuelle, le 30 novembre 2022. La présidente d'élection sera Nathalie Rolland, administratrice.